



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHANTEIX**

Le six décembre deux mille vingt deux à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

**Présents :** Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHAREL - Evelyne LAVENU - Carla AFONSO DA CRUZ - Jean-Pierre VERGNE - Jean-François POUMIER

**Absents Excusés :** Catherine VIDAL - Thierry LANNES - Julien BARATAUD

**Absents :** néant

**Date de convocation :** 01 décembre 2022

Mme Isabelle BAUDRY est désignée **secrétaire de séance**.

**DELIBERATION N° 08B122022  
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 08122022  
TARIFS CANTINE au 03 janvier 2023**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les prix de la restauration scolaire sont fixés par la collectivité qui en a la charge. Pour l'année 2022, les prix étaient les suivants :

- 2,50€ pour les enfants
- 6,50 € pour les enseignants, différents intervenants, animateurs et directeur du centre de loisirs

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de décider ou pas d'une augmentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à 7 voix « pour » et 6 « contre »,  
**DECIDE :**

- de maintenir le tarif enseignants, différents intervenants, animateurs et directeur du centre de loisirs à 6,50€
- d'augmenter le tarif repas enfant à 2,60€ à compter du 03/01/2022

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le Représentant de l'Etat et sa publication.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture de TULLE le .....  
Publication le .....

Le Maire,

Jean MOUZAT

